COLLECTE DES ENCOMBRANTS

La limite de dépôt est de 2 m et de 50 kg par objet pour un volume total de 3m3



NE PAS JETER AVEC LES ENCOMBRANTS

À déposer à la déchetterie

Reprise



chez le revendeur



SANITAIRES

POTS DE PEINTURE

GRAVATS

PETITS OBJETS
MIS DANS
DES CARTONS

APPAREILS ÉLECTRIQUES (DEEE) VITRES / MIROIRS

PNEUS



Un doute? Contactez-nous: www.saintgermainbouclesdeseine.fr Tél. 01 30 09 75 36

